

SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le septième jour du mois de septembre en l'an deux mille vingt et un, au lieu habituel de séances dudit conseil, à 19 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE:**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Gesa Wehmeyer-Laplante
Jean-Pierre Ducruc
Michel Routhier
Jean Lecours
Guy Boucher
Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 39 citoyens.

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 03 août 2021
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Recettes et dépenses
 - Tarification des locaux et ameublement 2021/2022 – Modification
 - Démission de Mme Carolle Lachance, brigadière

Règlement n° 648-2021 sur les pistes de course pour en limiter les désagréments aux fins d'abroger le Règlement n° 370-2006 ainsi que toutes les modifications et les amendements

 - Adoption
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Recettes et dépenses
 - Soumission(s) – Porte vitrée pour le hall d'entrée
- 5) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Engagement de M. Brendun Croteau, pompier volontaire
 - Démission de quatre pompiers volontaires

Agrandissement de la caserne - Stationnement

 - Décompte progressif n° 4 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
- 6) Voirie
 - Réfection de la route 132 (rue Principale)
 - Honoraires professionnels n° 3 (SNC-Lavalin inc.)
 - Rue du Bateau – Réfection d'un mur de soutènement, d'aqueduc et de voirie
 - Décompte progressif n° 3 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
 - Resurfaçage rang St-Charles
 - Décompte progressif n° 1 (Constructions B.M.L., Division de Sintra inc.)
 - Ouvrage de revêtement mécanisé de la chaussée
 - Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration – Enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux - Réclamation
 - Réfection rang 4 Ouest
 - Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement et Accélération – Demande d'adhésion

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

Garage municipal

- Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)
- Engagement

7) Aménagement/urbanisme/développement

Comité consultatif d'urbanisme

- Dépôt du procès-verbal de la séance du 23 août 2021

Dérogation mineure

- Dossier M. Vincent Lafleur et Mme Nancy Huel, lot 3 591 625

Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

- Dossier M. Rodrigue Dubé et Mmes Nicole Paquet et Nathalie Dubé, lots 4 543 310 et 4 543 311

Règlement n° 643A-2021 relatif aux usages conditionnels (pour l'établissement des résidences de tourisme)

- Adoption

Règlement n° 643B-2021 relatif aux usages conditionnels (pour l'établissement des résidences de tourisme)

- Adoption

Projet de règlement n° 649-2021 aux fins de modifier le Règlement numéro 389-2007 intitulé « Règlement de zonage » de façon à modifier l'article 4.2.5 intitulé « Normes d'implantation »

- Adoption

Service de soutien en urbanisme – BC2 Groupe Conseil inc.

- Nomination d'un responsable de l'urbanisme et de l'émission des permis et certificats

8) Loisirs et culture

Pavillon de services

- Soumission(s) – Climatiseur

BaladoDécouverte

- Engagement de Mme Audrey Beaulieu

9) Varia

Comité Familles-MADA de Sainte-Croix

- Municipalités amies des aînés – Adoption de la politique MADA-Famille et du plan d'action
- Démission d'un membre

Programme Municipalité Amis Des Aînés

- Demande d'autorisation

Office Municipal d'Habitation du Nord de Lotbinière

- Budget supplémentaire 2021

Carrefour des personnes âgées de Lotbinière

- Demande d'autorisation

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006 et les questions reçues par courriel selon les directives gouvernementales.

Levée de l'assemblée

204-2021

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

205-2021

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AOÛT 2021

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Guy Boucher, et résolu unaniment d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 03 août 2021 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

206-2021

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Carmen Demers, et résolu unaniment de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES D'AOÛT 2021

SALAIRES BRUTS DU 25 JUILLET AU 28 AOÛT 2021	ADMINISTRATION (DIRECTION, TRAVAUX PUBLICS & LOISIRS)	26 807.10
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, POMPIERS, MÂCHOIRE DE VIE, P/R, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, CONCIERGERIE, T/JEUX, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	43 595.77
	AVANTAGES SOCIAUX	11 876.14
	SOUS-TOTAL	82 279.01
	INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT
	TOTAL	82 279.01

COMPTES PAYÉS D'AOÛT 2021 – RATIFICATION

AUVENTS W. LECOUCRS INC.	5 539.50	
2308050721 ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	5 539.50	ABRIS BANCS JOUEURS SOCCER
BANQUE NATIONALE DU CANADA (MASTERCARD)	1 454.65	
270150690 BIENS NON DURABLE LOISIRS	82.40	ACHATS DIVERS T/JEUX
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	53.01	DIESEL KUBOTA
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	72.77	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	64.59	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	105.67	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	40.86	ESSENCE INCENDIE
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	59.00	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	123.26	ESSENCE SILVERADO
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	61.25	DIESEL KUBOTA
270190631 ESSENCE & HUILE - ENT. SKI FOND	57.09	ESSENCE SENTIERS PÉDESTRES
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	143.25	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	37.00	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	127.40	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	107.00	ESSENCE SAVANA
270150690 BIENS NON DURABLE LOISIRS	62.44	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150690 BIENS NON DURABLE LOISIRS	88.30	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150690 BIENS NON DURABLE LOISIRS	128.01	ACHATS DIVERS T/JEUX
270120641 BIENS NON DURABLE - C./COMM	41.35	ACHAT 2 ROUES BACS DE DÉCHETS
BUROPRO CITATION INC.	124.83	
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	111.05	CLASSEURS & CHEMISES
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	-54.95	CRÉDIT CHEMISES
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	53.17	ÉTIQUETTES, CHEMISES, BLOCS AMOVIBLES &
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	-18.32	CRÉDIT CHEMISES
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	33.88	PILES & STYLOS
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	246.15	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A	246.15	REMISE JUILLET 2021
COMPASS MINERALS CANADA CORP.	6 241.81	
241200635 USINE EAU - PRODUITS	6 241.81	SEL POUR ADOUCISSEURS
EUROFINS ENVIRONEX	421.67	
241200411 ANALYSE DE L'EAU	421.67	ANALYSE D'EAU
FERME NICO ENR.	1 368.20	
5513100000 COMPTES A PAYER	1 368.20	REMBOURSEMENT DE TAXES 2021
FORMATION GROUPE MÉDIC	353.74	
223100675 MÉDICAMENTS & FOURN. MÉDIC.	353.74	ACHAT ARTICLES MÉDICAUX
GLS DICOM EXPRESS	10.71	
223100331 TELEPHONE & MESSAGERS	10.71	FRAIS TRANSPORT RADIO
HYDRO-QUEBEC	5 508.47	
241501681 ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	89.03	SERVICE JUIN & JUILLET 2021
259000681 ELECTRICITÉ/PAVILLON ET ABRI	449.98	SERVICE JUIN & JUILLET 2021
241500681 ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	89.03	SERVICE JUIN & JUILLET 2021
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-	961.25	SERVICE JUILLET 2021
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	124.26	SERVICE JUILLET 2021
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-	23.48	SERVICE JUILLET 2021
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-	38.93	SERVICE JUILLET 2021
241300681 ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 251.40	SERVICE MI-JUILLET À MI-AOÛT 2021
270120681 ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	554.49	SERVICE MI-JUILLET À MI-AOÛT 2021
241200681 ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	1 926.62	SERVICE MI-JUILLET À MI-AOÛT 2021

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

LES ENTREPRISES D. AUBIN & FILS		2 565.94	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	1 017.14	PELOUSES 2021 3/5
241501522	TER. S/LECLERC LAFLEUR	35.02	PELOUSES 2021 3/5
222001522	ENTRETIEN TERRAIN CASERNE	55.71	PELOUSES 2021 3/5
241400522	ENTR. TERRAIN DEGRILLEUR	33.43	PELOUSES 2021 3/5
241200522	ENTR. TERRAIN USINE D'EAU	47.77	PELOUSES 2021 3/5
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	70.04	PELOUSES 2021 3/5
241301522	ENTR. TERRAIN STAT./POMPAGE	63.67	PELOUSES 2021 3/5
270151522	ENT AUTRE	321.54	PELOUSES 2021 3/5
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	921.62	PELOUSES 2021 3/5
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		1 405.57	
259000443	ENLEV. NEIGE/PAVILLON ET ABRI	186.84	DÉNEIGEMENT COURS & STATIONNEMENTS 2020/2021 5/5
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	905.42	DÉNEIGEMENT COURS & STATIONNEMENTS 2020/2021 5/5
222000443	ENLEVEMENT NEIGE - P. INCENDIE	313.31	DÉNEIGEMENT COURS & STATIONNEMENTS 2020/2021 5/5
LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		12.59	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	12.59	FIL POUR DÉBROUSSAILLEUSE
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		245.29	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	176.09	ACHAT VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	69.20	ACHAT VOLUMES
M.R.C. DE LOTBINIERE		40 874.05	
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 974.60	QUOTE-PART D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE 2021 8/12
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	5 924.78	QUOTE-PART D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2021 8/12
211002951	QUOTE-PART MRC -	10 897.34	QUOTE-PART DÉVELOPPEMENT 2021 3/4
219000951	QUOTE-PART MRC - ADM.	15 077.33	QUOTE-PART ADMINISTRATION 2021 3/4
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		27 634.08	
5513850000	R.R.Q. A PAYER	8 535.16	REMISE JUILLET 2021
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	3 100.00	REMISE JUILLET 2021
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	7 774.46	REMISE JUILLET 2021
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	2 168.76	REMISE JUILLET 2021
5513825000	RQAP A PAYER	1 421.49	REMISE JUILLET 2021
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	4 634.21	REMISE JUILLET 2021
MULTIPLANTS		556.14	
269000959	PART. - VILLE/VILLAGE FLEURIS	556.14	FLEURS
PAGES JAUNES		138.65	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-	138.65	SERVICE AOÛT 2021
POSTES CANADA		176.59	
270150321	TIMBRES POSTES - LOISIRS	16.55	AVIS MUNICIPAL NO. 302
213000321	TIMBRES POSTES-	137.96	AVIS MUNICIPAL NO. 302
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	22.08	AVIS MUNICIPAL NO. 302
PROMARK - TÉLÉCON INC.		702.50	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	702.50	IDENTIFICATION DES FILS ÉLECTRIQUES POUR PROJET ÉLECTRICITÉ AU TERRAIN BALLE
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		175.90	
269000959	PART. - VILLE/VILLAGE FLEURIS	31.03	RÂTEAU
2304053721	RECONST.VOIRIE GEN. - S/RURAL	144.87	GRILLE DE PUISARD
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		11 907.90	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	2 244.10	REMISE JUILLET 2021
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	2 800.00	REMISE JUILLET 2021
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	6 863.80	REMISE JUILLET 2021
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		22.80	
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	22.80	CRÈME À CAFÉ
TELU COMMUNICATIONS INC.		60.30	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-	410.02	SERVICE AOÛT 2021
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-	115.77	SERVICE JUILLET 2021
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-	-465.49	CRÉDIT SERVICE JUIN 2021
TELU MOBILITE		632.73	
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	24.53	SERVICE AOÛT 2021
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-	23.53	SERVICE AOÛT 2021
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	58.02	SERVICE AOÛT 2021
232000331	TELEPHONE - VOIRIE	19.68	SERVICE AOÛT 2021
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	23.00	SERVICE AOÛT 2021
232000331	TELEPHONE - VOIRIE	58.02	SERVICE AOÛT 2021
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	18.02	SERVICE AOÛT 2021
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.52	SERVICE AOÛT 2021
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-	69.23	SERVICE JUILLET 2021
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-	40.77	SERVICE JUILLET 2021
232000331	TELEPHONE - VOIRIE	40.77	SERVICE JUILLET 2021
261000331	TELEPHONE - URBANISME	40.77	SERVICE JUILLET 2021
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-	111.33	SERVICE AOÛT 2021
232000331	TELEPHONE - VOIRIE	40.77	SERVICE AOÛT 2021
261000331	TELEPHONE - URBANISME	40.77	SERVICE AOÛT 2021
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		677.13	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-	677.13	PHOTOCOPIES DU 11 JUILLET AU 10 AOÛT 2021
VIDÉOTRON LTÉE		214.90	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	44.05	SERVICE SEPTEMBRE 2021
232000331	TELEPHONE - VOIRIE	44.06	SERVICE SEPTEMBRE 2021
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-	44.06	SERVICE SEPTEMBRE 2021
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	82.73	SERVICE SEPTEMBRE 2021

TOTAL : 109 272.79

COMPTES À PAYER D'AOÛT 2021

ACKLANDS-GRAINGER INC.		1 715.87	
241400526	MACH. OUTILL. EQ. -	405.86	CERTIFICATION TREUIL
222000650	PIECES & ACCESSOIRES-	1 310.01	ACHAT DÉTECTEUR MULTIGAZ
ALEXANDRA DEMERS		367.92	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	367.92	ACTIVITÉ PEINTURE T/JEUX (LE 3-08-2021)
AREO-FEU LTÉE		1 350.96	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES-	1 350.96	ACHAT GANTS POMPIERS
ATELIER GENYTECH INC.		2 392.71	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	179.13	INSPECTION SAAQ CAMION #411
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	179.13	INSPECTION SAAQ CAMION #911
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	179.13	INSPECTION SAAQ CAMION #711
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	622.76	ENTRETIEN CAMION #11 (HUILE, FILTRES, GRAISSAGE & FREINS)
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	525.62	ENTRETIEN CAMION #11 (HUILE, FILTRES & GRAISSAGE)
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	706.94	ENTRETIEN CAMION #911 (HUILE, FILTRES, GRAISSAGE & FREINS)
AUDREY BEAULIEU		111.78	
270150310	FRAIS DE DEPLACEMENT -	111.78	FRAIS DE DÉPLACEMENT JUIN, JUILLET & AOÛT 2021

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

AUTOMATISATION JRT		811.57	
0241301521	ENT. & RÉP. - S/POMP. STE-	811.57	CHANGER LE BLOC D'ALIMENTATION
BUROPRO CITATION INC.		627.74	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP.	337.85	PAPIER PHOTOCOPIEUR
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP.	48.26	CHEMISES
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP.	31.50	STYLOS, BLOCS PAPIER AUTOCOLLANTS & CAHIERS
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP.	210.13	PAPIER PHOTOCOPIEUR & STYLOS
CMP MAYER INC.		2 073.87	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES-	2 073.87	ACHAT BOYAUX INCENDIE
DENEIGEMENT LAURIER INC.		1 638.39	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 638.39	NIVELER LES RANGS EN GRAVIER
DOMAINE JOLY DE LOTBINIERE		34.00	
270192340	ACTIVITÉS CLUB DES	34.00	ACTIVITÉ CLUB CHAMPIGNONS (LE 20-08-2021)
ELISABETH DEMERS - PETITE CAISSE		60.00	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-	60.00	ACHAT PNEU REMORQUE
EUROFINS ENVIRONEX		824.66	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	585.51	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	239.15	ANALYSE DES EAUX USÉES
EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.		1 675.18	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 459.03	DÉBROUSSAILLAGE TERRAINS VACANTS
241300521	ENT. & REP. - RESEAU	216.15	TRAVAUX VALVE À L'EAU (6447, RUE PRINCIPALE)
FLEURS DE LAURIER SENC.		100.03	
216000310	FRAIS DEPLACEMENT ET	100.03	DÈCÈS DE M. JEAN-PAUL LAMBERT
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		55.00	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP.	55.00	AVIS DE MUTATION
GARAGE PATRICE POULIN ENR.		563.11	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-	563.11	VÉRIFIER CÂBLE D'EMBRAYAGE SAVANA
GENERATRICE DRUMMOND		986.65	
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-	986.65	VÉRIFIER PROVENANCE FUITE D'HUILE GÉNÉRATRICE
GLS DICOM EXPRESS		14.62	
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE	14.62	TRANSPORT ÉQUIPEMENT INCENDIE
GROUPE CASTONGUAY INC.		1 037.65	
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-	250.08	TROUBLE MOTEUR POMPE D'URGENCE
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE	348.37	RÉPARER LUMIÈRES (RUES TARDIF & LAURIER)
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE	439.20	RÉPARER LUMIÈRE (COIN THIBODEAU & PRINCIPALE)
HYDRO-QUEBEC		46.59	
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-	46.59	SERVICE JUILLET & AOÛT 2021
KATAG		410.26	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	410.26	ACTIVITÉ T/JEUX (LE 6-08-2021)
LES EDITIONS JURIDIQUES FD		200.89	
214000321	TIMBRES & POSTE - REC. REF.	20.38	TRANSPORT PAPETERIE COMMISSION DE RÉVISION
214000670	PAPETERIE - REC. REFER.	180.51	PAPETERIE COMMISSION DE RÉVISION
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		1 331.41	
232000521	ENTR. /FOSSÉS & ACCOT. -	1 235.98	NETTOYER FOSSÉ (RANGS PETIT-VILLAGE & ST-EUSTACHE)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	95.43	BALAYER RUE LAROCHE
LES PRODUCTIONS BRB S.E.N.C.		3 219.30	
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-	3 219.30	PAIEMENT FINAL GROUPE DE MUSIQUE (ACTIVITÉ FÊTE NATIONALE REPRISE LE 13-08-2021)
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		757.77	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	363.76	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	394.01	ACHATS VOLUMES
MEDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ INC.		729.70	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST,	729.70	FORFAIT JUILLET À DÉCEMBRE 2021
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.		2 983.60	
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	2 983.60	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
MUNICIPALITÉ DE LOTBINIERE		95.33	
222000442	SERV.RECUS ENT.	95.33	ENTRAIDE INCENDIE AU 5251, ROUTE MARIE-VICTORIN (LE 6-07-2021)
MUNICIPALITÉ DE PARISVILLE		3 708.19	
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	3 708.19	ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE COLLECTE MATIÈRES ORGANIQUES
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.		270.19	
223100526	ENTR. - MACH./ OUTILL./ EQUIP.	28.74	RÉPARATION RADIO
223100526	ENTR. - MACH./ OUTILL./ EQUIP.	241.45	ACHAT RADIO
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		38.21	
270120526	ENTR.MACH, OUTILL,	30.04	RÉPARER TOILETTE SALLE ROBERT-DAIGLE
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU	20.82	COLLE PVC
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU	-12.65	CRÉDIT COLLE PVC
PRECICOM		152.22	
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	152.22	SERVICE AOÛT 2021
PRODUITS CAPITAL		83.76	
259000680	PROD. D'ENT/PAVILLON ET ABRI	83.76	PRODUITS DÉSINFECTANTS & LINGETTES
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		48.92	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	18.39	BORNE VINYLE
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU	9.19	COLLE TUYAU PVC
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	21.34	TRANSPLANTOIR DE JARDINAGE
RAY-CAR		1 031.98	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	363.86	PIERRE POUR ACCOTEMENTS (3E RANG EST)
2304053721	RECONST.VOIRIE GEN. -	668.12	TRAVAUX ACCOTEMENTS (2E RANG OUEST)
RÉCUPÉRATION DELISLE INC.		201.21	
0245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	201.21	CONTENEUR POUR RENOUÉE DU JAPON (CÔTE DU BATEAU)
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE		3 229.49	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	3 229.49	POLICE NO. 48842 AOÛT 2021
SALLE DE QUILLES		200.00	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	200.00	ACTIVITÉ QUILLES T/JEUX (LE 19-08-2021)
SANI-ORLÉANS INC.		655.68	
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU	655.68	NETTOYER PUISARDS
SERVICE D'INCENDIE EN COMMUN		2 129.08	
222000442	SERV.RECUS ENT.	512.85	ENTRAIDE INCENDIE AU 236, RUE PICARD (LE 28-06-2021)
222000442	SERV.RECUS ENT.	1 016.56	ENTRAIDE INCENDIE AU 5251, ROUTE MARIE-VICTORIN (LE 6-07-2021)
222000442	SERV.RECUS ENT.	209.24	ENTRAIDE INCENDIE AU 236, RUE PICARD (LE 20-07-2021)
222000442	SERV.RECUS ENT.	390.43	ENTRAIDE INCENDIE AU 236, RUE PICARD (LE 18-07-2021)
SIGNALISATION LEVIS INC.		542.85	
235500649	PLAQUES DE RUES,	510.20	PANNEAUX DE SIGNALISATION
235500649	PLAQUES DE RUES,	32.65	PANNEAU DE SIGNALISATION
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		182.43	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES-	135.64	FRAIS PRATIQUE POMPIERS (LE 29-08-2021)
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	7.98	BOUTEILLES D'EAU
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	7.18	CRÈME À CAFÉ
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	7.18	CRÈME À CAFÉ
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	24.45	ACHATS DIVERS T/JEUX
TELUS COMMUNICATIONS INC.		120.29	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	120.29	SERVICE AOÛT 2021
THÉRÈSE BOISVERT		201.16	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	101.16	SÉCATEUR & ENSEMBLE DE RÉPARATION
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	100.00	FRAIS DE DÉPLACEMENT
URLS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES		850.82	
270150454	PERFECTIONNEMENT -	850.82	FORMATION ANIMATEURS & AIDE-ANIMATEURS T/JEUX 2021
YVON GARNEAU		235.00	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES -	235.00	BOTTES DE TRAVAIL
TOTAL : 40 098.04			

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 10-2021

RECETTES ET DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 23 août 2021 pour la Municipalité de Sainte-Croix est remise à chacun des membres du conseil.

207-2021

TARIFICATION DES LOCAUX ET AMEUBLEMENTS 2021/2022 - MODIFICATION

Tarifs actuels
résolution
#055-2021

Tarifs
révisés
2021

1) LOCATION

Organismes

- Cercle de Fermières de Ste-Croix
(référence résolution n° 122-2013)

61,34/mois

61,83/mois

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

- Les Chevaliers de Colomb # 3178	371,25/an	374,22/an
- Les Joyeux Pionniers inc. (Club de l'Âge d'Or)	1 478,62/an	1 490,45/an

Salles pour locations privées

- salle de conférence	55,84/fois	56,29/fois
- salle des Chevaliers	111,72/fois	112,61/fois
+ cuisine	13,05/fois	13,15/fois
- salle Robert-Daigle	270,50/fois	272,66/fois
+ ménage	23,80/heure	23,99/fois

Prix spécial à l'occasion de funérailles :

- salle des Chevaliers	70,86/fois	71,43/fois
- salle Robert-Daigle	148,80/fois	149,99/fois

Prix spécial à l'occasion de la période des Fêtes :

(réunions familiales - moins de 65 personnes)

- salle Robert-Daigle	124,98/fois	125,98/fois
-----------------------	-------------	-------------

NOTE :

Le coût comprend l'électricité, le chauffage et les frais d'entretien.

2) AMEUBLEMENT (POUR CITOYEN DE SAINTE-CROIX SEULEMENT)

- Location de tables en bois	4,60/chac.	4,64/chac.
- Location de tables en PVC	7,18/chac.	7,24/chac.
- Location de chaises	0,70/chac.	0,71/chac.
- Location casiers appartenant à la municipalité *	50,00/chac.	50,00/chac.

* La municipalité se dégage de toutes responsabilités quant aux contenus et valeurs des biens y étant entreposés dans l'éventualité de tous sinistres. Cette responsabilité incombe au locataire.

3) PRIX SPÉCIAL :

3.1 Les organismes para-municipaux :

- L'Office municipal d'habitation

La location pour toute salle sera gratuite pour ces organismes, une fois par année, pour la période comprise entre le 1er juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante ; la municipalité n'aura pas à encourir de frais supplémentaires pour le ménage de la salle Robert-Daigle ; toute utilisation subséquente sera chargée selon les tarifs réguliers en vigueur.

3.1.1 Les comités para-municipaux :

- Comité de la fête de la Saint-Jean Baptiste

Ce comité continuera de profiter des privilèges leur étant accordés par la résolution numéro 117-2002 en autant que ces privilèges soient utilisés que pour les fins auxquelles ils ont été formés.

3.2 Les organismes suivants :

- Cercle de Fermières de Ste-Croix
- Chambre de commerce de Lotbinière
- Les Harmoniques de Sainte-Croix inc.
- Les Joyeux Pionniers inc. (Club de l'Age d'Or)
- Club de patinage artistique de Sainte-Croix
- Entraide Ste-Croix
- Fabrique de Ste-Croix
- Fabrique de Ste-Croix (présentation de la pièce de théâtre annuelle)
- Hockey mineur de Lotbinière inc. « Section Ste-Croix »
- Le Théâtre de Lotbinière
- Les Chevaliers de Colomb # 3178
- Regroupement des citoyens de Ste-Croix contre le bruit excessif
- 153 Groupe Scout Pointe-Platon

Salle Robert-Daigle seulement :

- a) Le coût de location sera moindre pour ces organismes, une fois par année, pour la période comprise entre le 1er juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante, à l'exception des frais de ménage.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

- Coût de location :	71,42/1 ^{ère} fois	71,99/1 ^{ère} fois
- Ménage :	23,80/heure	23,99/heure

b) Utilisation subséquente :

- Coût de location :	270,52/fois	272,68/fois
- Ménage :	23,80/heure	23,99/heure

Tout autre organisme non-cité aux présentes et ne faisant pas l'objet de dispositions contrares, le tarif régulier est alors applicable.

Les privilèges accordés par cet article ne peuvent être prêtés ou cédés à quiconque d'autre et doivent servir exclusivement pour les fins propres de l'organisme privilégié dans le cadre de ses activités normales pour lequel il a été constitué.

4) EXCEPTIONS :

Les organismes et comités de Sainte-Croix :

- Association des pompiers volontaires de Ste-Croix inc.
- Centre culturel & sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc.
- M.R.C. de Lotbinière *

- Coût de location des salles :	gratuit
- Ménage :	gratuit

Cette gratuité est reconnue dans le cadre de leur activité et en autant qu'il y aura redistribution en tout ou en partie des profits ainsi réalisés à remettre à la municipalité et/ou au Centre culturel et sportif de Sainte-Croix ou que leur activité profite à toute la communauté.

* M.R.C. : Une seule gratuité reconnue annuellement dans le cadre de la réunion des maires.

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter les tarifs mentionnés au préambule et applicable à compter du 1^{er} juillet 2021.

Augmentation moyenne de $\pm 0,8$ %.

208-2021

DÉMISSION DE MME CAROLLE LACHANCE, BRIGADIÈRE

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission de madame Carolle Lachance à titre de brigadière depuis le 11 novembre 2019;

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter ladite démission et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années pour la municipalité de Sainte-Croix.

RÈGLEMENT N^o 648-2021 SUR LES PISTES DE COURSE POUR EN LIMITER LES DÉSAGRÈMENTS AUX FINS D'ABROGER LE RÈGLEMENT N^o 370-2006 AINSI QUE TOUTES LES MODIFICATIONS ET LES AMENDEMENTS

209-2021

ADOPTION

CONSIDÉRANT que l'exploitation de la **piste de course** de Sainte-Croix a fait l'objet de litige par le passé en raison notamment du bruit, de la poussière et des odeurs;

CONSIDÉRANT que la **piste de course** de Sainte-Croix bénéficie de certains droits acquis sur la piste asphaltée déjà en place;

CONSIDÉRANT que des activités sont prévues sur au moins cette **piste de course**;

CONSIDÉRANT que la **Municipalité** souhaite trouver un équilibre afin que des activités de **piste de course** puissent se tenir tout en assurant le respect des droits des citoyens de la **Municipalité** de Sainte-Croix;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 59 et 62 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1), le conseil peut adopter des règlements relatifs aux nuisances et en matière de sécurité;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement abroge le règlement numéro 370-2006 ainsi que toutes les modifications et les amendements modifiant ce règlement;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le troisième jour du mois d'août 2021 le projet de règlement 648-2021;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de conseil tenue le troisième jour du mois d'août 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR : GESA WEHMEYER-LAPLANTE

APPUYÉ PAR : JEAN-PIERRE DUCRUC

ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT (1 vote contre)

QUE le présent règlement portant le numéro 648-2021 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 648-2021 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 648-2021 entrera en vigueur conformément à la loi.

Période de questions spéciale concernant le règlement n° 648-2021 et deux questions reçues par courriel.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

210-2021

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SALAIRES D'AOÛT 2021

SALAIRES BRUTS DU 25 JUILLET AU 28 AOÛT 2021	ADMINISTRATION (DIRECTION)	0.00
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE	1 637.31
	AVANTAGES SOCIAUX	237.76
	SOUS-TOTAL	1 875.07
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	TOTAL	1 875.07

COMPTES PAYÉS D'AOÛT 2021 – RATIFICATION

HYDRO-QUEBEC		4 465.27	
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	4 465.27	SERVICE MI-JUILLET À MI-AOÛT 2021
LES ENTREPRISES D. AUBIN ET FILS		133.70	
270161522	ENTR. & REPARATION- TERRAIN	133.70	PELOUSES 2021 3/5
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		4.52	
5513850000	R.R.Q. A PAYER	3.58	REMISE JUILLET 2021
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	0.43	REMISE JUILLET 2021
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	0.51	REMISE JUILLET 2021
TELUS COMMUNICATIONS INC.		280.16	
270125331	TELEPHONE	-294.25	CRÉDIT SERVICE JUIN 2021
270125331	TELEPHONE	294.25	SERVICE JUILLET 2021
270125331	TELEPHONE (IP)	140.08	SERVICE JUILLET 2021
270125331	TELEPHONE (IP)	140.08	SERVICE AOÛT 2021
TELUS MOBILITÉ		58.02	
270125331	CELLULAIRE	58.02	SERVICE AOÛT 2021

TOTAL : 4 941.67

COMPTES À PAYER D'AOÛT 2021

EIRS PROTECTION INCENDIE		246.04	
270161526	ENT.-EQUIP. SECUR. &	246.04	INSPECTION ANNUELLE
GROUPE CASTONGUAY INC.		1 486.94	
270161522	ENTR. & REPARATION- TERRAIN	180.28	RÉPARER LUMIÈRES STATIONNEMENT ARÉNA
270160522	ENTR. & REPARATION-	178.63	REPLACER INTERRUPTEUR 120 VOLTS PAR 347 VOLTS
270160522	ENTR. & REPARATION-	588.34	RÉPARER CHAUFFERETTE PORTIQUE
2308300722	IMM. - AMELIOR. BATIMENT	539.69	AMÉLIORER ÉCLAIRAGE SALLES DE BAIN

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

LAMBERT PASCALE		183.90	
270181650	VETEMENTS, CHAUSSURES &	183.90	BOTTES DE TRAVAIL
LAROCHE, GUY		195.40	
270181650	VETEMENTS, CHAUSSURES &	195.40	BOTTES DE TRAVAIL
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX		2 301.24	
270140414	SERVICES PROF.-	1 174.99	CONTRAT ENTRETIEN INFORMATIQUE 2021
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	1 126.25	ENFOUISSEMENT SANITAIRE 2021
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		357.75	
270160522	ENTR. & REPARATION-	357.75	RÉPARER LA PLOMBERIE CHAMBRE JOUEURS
PRODUITS CAPITAL INC.		198.39	
270180660	PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	198.39	PRODUITS DÉSINFECTANTS & MASQUES
SANI-ORLÉANS INC.		536.47	
270160522	ENTR. & REPARATION-	536.47	POMPER FOSSE À NEIGE
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		10.28	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	10.28	BOUTEILLES D'EAU

TOTAL : 5 516.41

RECETTES ET DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 23 août 2021 pour le Centre culturel et sportif de Sainte-Croix est remise à chacun des membres du conseil.

211-2021

SOUMISSION (S) – PORTE VITRÉE POUR LE HALL D'ENTRÉE

Une soumission reçue :

➤ Vitrierie global 5 595,00 \$

Le prix indiqué exclut toutes taxes.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat d'achat à Vitrierie global pour un montant de 5 595,00 \$, taxes en sus, pour l'achat et l'installation d'une porte vitrée pour le hall d'entrée selon la soumission présentée.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

212-2021

ENGAGEMENT DE M. BRENDUN CROTEAU, POMPIER VOLONTAIRE

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'engager monsieur Brendun Croteau de Sainte-Croix pour agir à titre de pompier volontaire au sein du Service des incendies de Sainte-Croix, et ce selon les conditions d'embauche d'un pompier.

213-2021

DÉMISSION DE QUATRE POMPIERS VOLONTAIRES

M. Jacques Gauthier annonce la démission de Messieurs Jacques Marion, Samuel Chassé St-Hilaire, Kevin Roussy et Maxime Guimond.

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter la démission de Messieurs Jacques Marion, Samuel Chassé St-Hilaire, Kevin Roussy et Maxime Guimond à titre de pompier volontaire de Sainte-Croix, à compter du 13 août 2021, et de leur transmettre nos sincères remerciements pour leur dévouement et le travail accompli tout au cours de ces années.

AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE - STATIONNEMENT

214-2021

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 4 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de payer à Les Excavations Ste-Croix inc. la somme de 3 494,90 \$, taxes incluses, relativement aux travaux du stationnement de la caserne incendie, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 9406 datée du 23 juillet 2021.

VOIRIE

RÉFECTION DE LA ROUTE 132 (RUE PRINCIPALE)

215-2021

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 3 (SNC-LAVALIN INC.)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

ATTENDU la résolution numéro 061-2021;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à SNC-Lavalin inc., la somme de 3 880,41 \$, taxes incluses, concernant l'estimation préliminaire des coûts au projet de réfection de la route 132 (rue Principale), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1559146 datée du 19 juillet 2021.

RUE DU BATEAU – RÉFECTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT, D'AQUEDUC ET DE VOIRIE

216-2021

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 3 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)

ATTENDU la résolution numéro 091-2021;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à Les Excavations Ste-Croix inc., la somme de 108 993,05\$ relativement aux travaux de réfection d'un mur de soutènement, d'aqueduc et de voirie à la rue du Bateau selon la recommandation de SNC-Lavalin inc. datée du 20 août 2021.

RESURFACAGE RANG ST-CHARLES

217-2021

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (CONSTRUCTIONS B.M.L., DIVISION DE SINTRA INC.)

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter les travaux de resurfacement du rang St-Charles et d'autoriser le paiement du décompte progressif n° 1 d'une somme de 104 718,19 \$, taxes incluses, à Constructions B.M.L., Division de Sintra inc., telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 2343198 datée du 06 août 2021 aux termes du contrat intervenu entre les parties le 29 mars 2021.

OUVRAGE DE REVÊTEMENT MÉCANISÉ DE LA CHAUSSÉE

218-2021

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION – ENVELOPPE POUR DES PROJETS D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPAUX - RÉCLAMATION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre à compter** de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Sainte-Croix approuve les dépenses d'un montant de 84 841 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

RÉFECTION RANG 4 OUEST

219-2021

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION – DEMANDE D'ADHÉSION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

ATTENDU QUE la municipalité choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

-L'estimation détaillée du coût des travaux.

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, M. Stéphane Milot, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Sainte-Croix autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

GARAGE MUNICIPAL

220-2021

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX (PRABAM) - ENGAGEMENT

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder à la réfection du garage municipal et que ces travaux sont admissibles au programme PRABAM;

ATTENDU QUE la confirmation d'un montant de 129 033,00 \$ accordé à la municipalité est à recevoir;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement que le conseil municipal s'engage à procéder à la présentation d'une demande d'aide financière au programme PRABAM afin d'effectuer l'agrandissement du garage municipal et de démolir les deux petits entrepôts situés à proximité.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 AOÛT 2021

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 23 août 2021.

DÉROGATION MINEURE

221-2021

DOSSIER M. VINCENT LAFLEUR ET MME NANCY HUEL, LOT 3 591 625

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de M. Vincent Lafleur et Mme Nancy Huel pour une dérogation mineure, lot 3 591 625, visant à rendre conforme la hauteur de la clôture en cour avant d'une hauteur de deux mètres au lieu d'un mètre tel que prescrit à l'article 10.3.1.2 du Règlement de zonage numéro 389-2007.

ATTENDU QUE le demandeur et la Municipalité ont convenu d'enlever la haie existante et de mettre une clôture aux frais du demandeur;

ATTENDU QUE le lot est adjacent à un parc municipal;

ATTENDU QU'il y a une perte d'intimité étant donné la présence d'un stationnement;

ATTENDU QUE le terrain du demandeur ne possède pas de cour arrière;

ATTENDU QUE la clôture ne doit pas dépasser la position de la haie existante;

Le conseil municipal prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé présent désirant se faire entendre ainsi qu'à la consultation écrite par un avis public affiché le vingt-troisième jour d'août 2021.

Après délibérations, il est proposé par Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure sur le lot 3 591 625.

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

222-2021

DOSSIER M. RODRIGUE DUBÉ ET MMES NICOLE PAQUET ET NATHALIE DUBÉ, LOTS 4 543 310 ET 4 543 311

ATTENDU QUE la demande vise la donation à la fille (Mme Nathalie Dubé) de M. Rodrigue Dubé et Mme Nicole Paquet du lot 4 543 310 du cadastre du Québec, la création d'un chemin privé longeant les lots 4 543 310 et 4 543 311 ainsi que l'autorisation de construire une résidence;

ATTENDU QUE la demande ne perturbera pas l'homogénéité de la zone agricole environnante;

ATTENDU QUE la demande ne contrevient pas au règlement de zonage sur le territoire de la municipalité;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'appuyer la demande de M. Rodrigue Dubé et Mmes Nicole Paquet et Nathalie Dubé auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

Madame Gesa Wehmeyer-Laplante se retire de la réunion du conseil à 20 : 02 heures en raison d'intérêts au prochain sujet.

RÈGLEMENT N° 643A-2021 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS (POUR L'ÉTABLISSEMENT DES RÉSIDENCES DE TOURISME)

223-2021

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le quatrième jour du mois de mai 2021, le projet de règlement numéro 643-2021 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le premier jour du mois de juin 2021 sur le projet de règlement numéro 643-2021 portant sur les sujets mentionnés en titre;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le sixième jour du mois de juillet 2021, le second projet de règlement numéro 643-2021 portant sur les sujets mentionnés en titre et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le sixième jour du mois de juillet 2021 relativement à ce règlement;

ATTENDU QUE suite à la publication d'un avis à cette fin, une demande a été reçue en nombre suffisant à l'égard d'une disposition du second projet de règlement numéro 643-2021, soit celle relative à la zone concernée 32-A;

ATTENDU QUE conformément à l'article 136 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lorsque la Municipalité reçoit des demandes valides à l'égard d'une disposition du second projet de règlement, il est nécessaire d'adopter des règlements distincts pour tenir compte de la disposition ayant fait l'objet de demandes (643B-2021) et de celle pour laquelle la Municipalité n'en a reçu aucune (643A-2021);

ATTENDU QUE le présent règlement numéro **643A-2021** ne concerne que les dispositions du second projet de règlement qui n'a pas reçu suffisamment de demande valide, soit que la zone concernée 32-A n'en fait maintenant plus partie.

IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-PIERRE DUCRUC

APPUYÉ PAR : JEAN LECOURS

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 643A-2021 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le règlement numéro 643A-2021 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 643A-2021 entrera en vigueur conformément à la loi.

RÈGLEMENT N° 643B-2021 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS (POUR L'ÉTABLISSEMENT DES RÉSIDENCES DE TOURISME)

224-2021

ADOPTION

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le quatrième jour du mois de mai 2021, le projet de règlement numéro 643-2021 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le premier jour du mois de juin 2021 sur le projet de règlement numéro 643-2021 portant sur les sujets mentionnés en titre;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le sixième jour du mois de juillet 2021, le second projet de règlement numéro 643-2021 portant sur les sujets mentionnés en titre et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le sixième jour du mois de juillet 2021 relativement à ce règlement;

ATTENDU QUE suite à la publication d'un avis à cette fin, une demande a été reçue en nombre suffisant à l'égard d'une disposition du second projet de règlement numéro 643-2021, soit celle relative à la zone concernée 32-A;

ATTENDU QUE conformément à l'article 136 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lorsque la Municipalité reçoit des demandes valides à l'égard d'une disposition du second projet de règlement, il est nécessaire d'adopter des règlements distincts pour tenir compte de la disposition ayant fait l'objet de demandes (643B-2021) et de celle pour laquelle la Municipalité n'en a reçu aucune (643A-2021);

ATTENDU QUE le présent règlement numéro **643B-2021** ne concerne que la disposition du second projet de règlement qui a reçu suffisamment de demande valide, soit qu'elle ne concerne que la zone concernée 32-A.

IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-PIERRE DUCRUC

APPUYÉ PAR : JEAN LECOURE

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 643B-2021 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le règlement numéro 643B-2021 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 643B-2021 entrera en vigueur conformément à la loi.

Madame Gesa Wehmeyer-Laplante revient à la réunion du conseil à 20 : 09 heures.

PROJET DE RÈGLEMENT N° 649-2021 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À MODIFIER L'ARTICLE 4.2.5 INTITULÉ « NORMES D'IMPLANTATION »

225-2021

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié d'enlever les dispositions supplémentaires concernant les marges latérales pour les bâtiments unifamiliaux jumelés et en rangées;

IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-PIERRE DUCRUC

APPUYÉ PAR : JEAN LECOURS

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 649-2021 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIVIT :

QUE le projet de règlement numéro 649-2021 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 649-2021 entrera en vigueur conformément à la loi.

SERVICE DE SOUTIEN EN URBANISME – BC2 GROUPE CONSEIL INC.

226-2021

NOMINATION D'UN RESPONSABLE EN URBANISME ET DE L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de nommer monsieur William Claveau pour agir à titre de responsable de l'urbanisme et de l'émission des permis et certificats ainsi qu'à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement pour l'application des règlements d'urbanisme pour la municipalité de Sainte-Croix et de secrétaire et de personne ressource auprès du comité consultatif d'urbanisme.

D'autoriser monsieur William Claveau, en vertu de ses fonctions, à délivrer tous permis et certificats ainsi que tous constats d'infraction lui étant requis en vertu des lois et des règlements municipaux et reliés directement ou indirectement à ses compétences.

LOISIRS ET CULTURE

PAVILLON DE SERVICES

227-2021

SOUMISSION (S) - CLIMATISEUR

Une soumission reçue :

➤ Ictec Climatisation inc. :	<u>Option 1</u>	
- Mitsubishi 24 000 btu MSY-GL24		5 090,00 \$
	<u>Option 2</u>	
- Fujitsu 24 000 btu AOU24RLB		5 590,00 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat d'achat à Ictec Climatisation inc. pour un montant de 5 590,00 \$, taxes en sus, pour l'achat d'un climatiseur, option 2, selon la soumission présentée.

BALADODÉCOUVERTE

228-2021

ENGAGEMENT DE MME AUDREY BEAULIEU

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Croix désire intégrer l'application BaladoDécouverte qui est un outil pour découvrir des circuits et thématiques en collaboration avec la MRC de Lotbinière;

CONSIDÉRANT que cette application est offerte gratuitement aux utilisateurs de iPhone, iPad ainsi qu'aux utilisateurs de tablettes et téléphones Android;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

CONSIDÉRANT QU'il faut construire le circuit et y intégrer des contenus (textes, photos, audio ou vidéo) pour pouvoir le mettre en ligne;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'engager Mme Audrey Beaulieu pour agir à titre de responsable de la création et de la mise en ligne de l'application BaladoDécouverte.

Début de l'emploi : 30 août 2021

La rémunération est l'échelon 1 du poste agente de bureau et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

VARIA

COMITÉ FAMILLES-MADA DE SAINTE-CROIX

229-2021

MUNICIPALITÉS AMIES DES ÂÎNÉS – ADOPTION DE LA POLITIQUE MADA-FAMILLES ET DU PLAN D'ACTION

ATTENDU la résolution numéro 020-2021;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix s'est engagée à réaliser la mise à jour de sa politique familiale et de renouveler son accréditation de municipalité amis des aînés;

ATTENDU QUE le comité de pilotage représentant les familles et les aînés a participé à chaque étape de la réalisation de la mise à jour;

ATTENDU QUE les familles et les aînés ont été consultés dans le cadre de la mise à jour;

ATTENDU QUE les résultats issus de la consultation ont servi à l'élaboration du plan d'action;

ATTENDU QUE les partenaires ont été consultés afin de valider leur participation à la réalisation de la mise en œuvre du plan d'action;

ATTENDU QUE le plan d'action vise à répondre aux besoins des familles et aînés;

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'adopter la politique MADA-Famille ainsi que son plan d'action.

230-2021

DÉMISSION D'UN MEMBRE

M. Jacques Gauthier annonce la démission à compter du 26 août 2021 de M. Richard Bédard à titre de membre du comité Familles-MADA de Sainte-Croix.

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la démission de M. Richard Bédard et de lui transmettre nos sincères remerciements pour son dévouement et le travail accompli tout au cours de ces années au sein dudit comité.

PROGRAMME MUNICIPALITÉ AMIS DES ÂÎNÉS

231-2021

DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU le succès des activités organisées par le comité de pilotage local du programme Municipalité Amie Des Aînés (MADA) pour les personnes intéressées et les familles;

ATTENDU QUE le Club FADOQ Les Joyeux Pionniers de Sainte-Croix possède des terrains de pétanque intérieure et plusieurs jeux de table;

ATTENDU QUE le comité souhaite poursuivre les activités et utiliser la salle Robert-Daigle gratuitement pour tenir ces activités les lundis et jeudis de 13h00 à 16h00 heures, du 13 septembre 2021 au 12 mai 2022;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021

ATTENDU QUE le regroupement s'engage à respecter les directives gouvernementales en vigueur concernant la Covid-19 au moment de la location de la salle;

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation de la salle Robert-Daigle pour la tenue des activités.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE LOTBINIÈRE

232-2021

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021

ATTENDU des corrections apportées au compte budgétaire concernant la conciergerie/entretien et le remplacement améliorations;

ATTENDU le rapport d'approbation du budget 2021 de la Société d'habitation du Québec daté du 05 juillet 2021;

ATTENDU QU'un budget supplémentaire de 111 486 \$ est requis pour la municipalité de Sainte-Croix;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter le budget supplémentaire requis de 111 486 \$, lequel sera résorbé à raison de 90 % par la S.H.Q., et 10 % par la municipalité, soit 11 148 \$.

CARREFOUR DES PERSONNES ÂNÉES DE LOTBINIÈRE

233-2021

DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU QUE le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière (CPAL) est un organisme à but non lucratif qui accompagne les aînés du territoire de la MRC de Lotbinière dans leur déplacement;

ATTENDU QUE la mission du CPAL est d'offrir aux aînés la possibilité d'être accompagné lors de leurs besoins médicaux et civiques, auxquels les bénévoles acceptent de répondre, en tant que service de dernier recours;

ATTENDU QUE leur motivation est de couvrir tout le territoire de la MRC de Lotbinière pour rejoindre tous les aînés;

ATTENDU QUE le CPAL désire tenir une rencontre avec les bénévoles en accompagnement-transport de la municipalité;

ATTENDU QUE le CPAL souhaite utiliser la salle des Chevaliers de Colomb gratuitement pour tenir cette activité le mardi 05 octobre 2021 de 13 h 30 à 16 h 00;

ATTENDU QUE le regroupement s'engage à respecter les directives gouvernementales en vigueur concernant la Covid-19 au moment de la location de la salle;

IL est proposé Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation de la salle des Chevaliers de Colomb pour la tenue de cette activité.

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006 ET LES QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL SELON LES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES.

- Information concernant le dégagement du fossé de la route 132.

234-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 h 23.

Jacques Gauthier
Maire

France Dubuc, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.